



EXTRAIT du REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal

**OBJET** : Installation de Madame Evelyne BOUDET conseillère municipale en remplacement de Monsieur Jacques RABUT

Séance du 27 février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept février à dix-neuf heures quarante, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le vingt février deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 58**

**Membres présents :**

MM. ALLANDRIEU Bernard, ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEOIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHARVOLIN Roch, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIIN Jacques, DUSSUYER Régis, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PIFFADY Philippe, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEZ Didier, TRAMOY Maurice.

Mmes. BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, BOURDONCLE Annie, CHATEAU Marie-Luce, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, PETIT Odile, ROSIER Nicole.

**Membres absents excusés :**

MM. CHAPUIS Gérard (pouvoir à M. BLEIN Jean), GRIOT Bernard (pouvoir à M. TRAMOY Maurice), HARNAL Sébastien (pouvoir à Mme LIEVIN Karine), PETITNICOLAS Christophe (pouvoir à M. DRHOUIIN Jacques), RENAUD Jean-Xavier (pouvoir à Mme BOUDET Evelyne).

Mmes. BORGNA Séverine (pouvoir à M. BEVOZ Sébastien), CARRARA Carole (pouvoir à M. FERRARI Jean), FERRO Nicole (pouvoir à Mme. CHATEAU Marie-Luce), GRITTI Delphine (pouvoir à Mme petit Odile), MARTINE Christine (pouvoir à M. LEMOINE Gilbert), TRAINI Marie (pouvoir à M. ARGENTI Bernard), TREUVELOT Catherine (pouvoir à Mme. JOLY Fabienne).

**Membres absents :**

MM. FRAISEAU Alain, PESENTI Philippe, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe, ZANI Guy.

Mmes. BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, CHENET Valérie, HUGON Marlène, ROTARU Maria.

**Secrétaire de séance :** Claire BERTHET.

**Soit :** 36 présents, 12 pouvoirs.

Monsieur Jacques RABUT a transmis sa démission de conseiller municipal par un courrier en date du 4 février 2019.

L'article L. 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose « *les démissions des membres du conseil municipal sont adressées au maire. La démission est définitive dès sa réception par le Maire, qui en informe le représentant de l'Etat.* »

Dans le respect de l'article L. 270 du code électoral : « *le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.* »

C'est donc **Madame Evelyne BOUDET**, suivant sur la liste, qui accepte de remplacer **Monsieur Jacques RABUT**.

Le tableau du conseil municipal, tenant compte de cette installation, est modifié.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

- PREND ACTE de l'installation de Madame Evelyne BOUDET, en qualité de conseillère municipale.
- DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire,



*Philippe EMIN*  
Philippe EMIN.

